

Don de la citoyenne Noël, de Alby (Tarn), qui offre à la patrie un cachet en argent et un en or, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la citoyenne Noël, de Alby (Tarn), qui offre à la patrie un cachet en argent et un en or, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 160;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27905_t1_0160_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022



[Commune de Paris, 2 flor. II; Etat au 1er flor](1).

| Grande-Force | 720 |
|--|------|
| Petite-Force | 306 |
| Irlandois, rue du Cheval vert | 10 |
| Sainte-Pélagie | 254 |
| Madelonnettes | 300 |
| Rue N. Dame-des-Champs | 44 |
| Abbaye | 108 |
| Bicêtre | 840 |
| A la Salpétrière | 418 |
| Chambres d'arrêt, à la Mairie | 170 |
| Fermes | 33 |
| Luxembourg | 656 |
| Maison de suspicion, rue de la Bourbe. | 490 |
| Brunet, rue de Buffon | 48 |
| Picpus, Fauxbourg St-Antoine | 205 |
| Réfectoire de l'Abbaye | 112 |
| Caserne des Petits Pères | 47 |
| Les Angloises, Rue Saint-Victor | 137 |
| Picquenot, rue de Bércy | 35 |
| Les Angloises, Rue de Loursine | 121 |
| Caserne, rue de Vaugirard | 97 |
| Les Carmes, rue de Vaugirard | 350 |
| Les Angloises, fauxbourg St-Antoine | 72 |
| Coignard, à Picpus n° 6 | 41 |
| Ecossois, rue des fossés Saint-Victor | 104 |
| Saint-Lazare, fauxbourg Saint-Lazare | 647 |
| Mahay, rue du Chemin vert .) | 30 |
| Maison rue Saint Antoine | 30 |
| La Chapelle, rue de la Folie Renaud | 31 |
| Belhomme, rue Charonne, n° 70 | 99 |
| Bénédictins anglois rue de l'observatoire. | 112 |
| | |
| TOTAL GENERAL | 6737 |
| | |

40

Un membre propose et l'assemblée adopte l'insertion dans le procès-verbal de ce jour, de l'article suivant, omis dans celui de la séance du 16 germinal.

Le citoyen Grandchamp fait passer à la Convention nationale la note du citoyen Denormandie, qui porte la liquidation d'un office de notaire à la résidence de Bois-d'Oingt, à 1,165 livres 1 sou 5 deniers, dont le citoyen Grandchamp étoit titulaire, et dont il fait offrande à la nation (1).

41

La citoyenne Noël, épouse divorcée de David Largenterie, habitant d'Alby (2), département du Tarn, fait déposer sur l'autel de la patrie un cachet en argent et un en or.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

42

Un membre [CARRIER] lit une lettre du représentant du peuple Bourbotte, qui de-mande que la Convention nationale prolonge de deux décades le congé qu'il a obtenu pour le rétablissement de sa sante.

La prolongation du congé est décrétée (4).

[Avallon, 24 germ. II] (5).

« Citoyen président,

Le congé d'un mois qui m'avait été accordé à mon retour de la Vendée vient d'expirer et cependant j'aurais encore besoin de quelques jours de repos pour achever le rétablissement de ma santé; les secousses violentes qu'elle a essuyées pendant un an qu'a duré ma mission, rendent aujourd'hui plus longue ma convalescence; malgré le vif empressement que j'ai de rentrer bientôt dans le sein de la Convention nationale, je la prie de m'accorder une prolongation de deux décades après quoi je me rendrai sans délai à mon poste.

Veuilles, Citoyen président, lui faire con-naître ma demande à cet égard : dis-lui aussi que les instants que je viens de passer dans le département de l'Yonne n'ont pas été tout entier pour moi, et que j'en ai sacrifié une partie à la République en travaillant avec les Sociétés populaires à l'extinction du fanatisme dans nos contrées. Partout, les cy-devant églises sont transformées en temple de la Raison, partout, même dans les campagnes, les signes caractéristiques de la superstition sont arrachés; des autels à la liberté s'élèvent, la vertu, la raison triomphent et le bonheur de tous en est le fruit. Dis aussi à la Convention nationale que j'ai applaudi avec mes concitoyens au supplice de ses représentants infidèles qui, sous le manteau du patriotisme, cachaient des poignards dont les coups étaient dirigés sur le sein des vrais républicains.

Dis que la Convention nationale est chérie et respectée par tous les citoyens du département de l'Yonne. S. et F.»

BOURBOTTE.

(1) P.V., XXXVI, 53. Le Bois-d'Oingt, Rhône.

(2) Pour Albi.
(3) P.V., XXXVI, 53 et 227. Minute du p.v. (C 301, pl. 1077, p. 2); Bⁱⁿ, 10 flor. (2° suppl¹).
(4) P.V., XXXVI, 53. Pas de Minute dans C. 301,

pl. 1066. Décret nº 8890. Reproduit dans Mon., XX, 283, Débats, n° 580, p. 24. (5) C 302, pl. 1090, p. 2.